

Compte-rendu du comité de quartier Plateau

Mardi 22 novembre 2022

Maison de Quartier Albert Sarraut

Sujets d'intérêt général :

Sécurité

Le Commandant Pezet, du Commissariat de Juvisy, est intervenu pour sensibiliser la population aux réflexes à avoir pour lutter contre les cambriolages, mais aussi pour éviter les arnaques en tout genre (vol fausse identité, démarchages sauvages, etc.).

Concertation sur le franchissement de la Seine en liaisons douces au niveau du pont de la Première Armée Française

Conformément aux engagements pris par Madame le Maire, une présentation des deux scénarios proposés par le Département de l'Essonne pour aménager le pont dit « de Draveil » a été faite lors du comité de quartier. Les habitants présents ont assisté à une projection des deux projets proposés (scénario A trois voies de circulation automobile en alternat dynamique – scénario B élargissement du pont par encorbellement), leur coût ainsi que leurs avantages et inconvénients respectifs. Il a été rappelé aux habitants qu'une exposition informative était installée à l'espace Marianne et qu'ils étaient invités à déposer une contribution sur le site Internet créé pour l'occasion par le Département. Madame le Maire a indiqué que la Ville ferait elle aussi une contribution pour soutenir le scénario B.

Présentation de la situation de Juvisy au sein de l'intercommunalité EPT Grand-Orly Seine Bièvre en marge des économies financières et énergétiques

Madame le Maire s'est longuement attardée sur la situation financière de la commune alors que la Ville doit elle aussi faire face à l'inflation et à l'augmentation des tarifs des énergies. Lamia Bensarsa Reda a rappelé que la bonne gestion financière de Juvisy depuis 2014 permet de faire face à ces dépenses supplémentaires contraintes plus facilement que de nombreuses autres communes, tout en continuant à investir sans augmenter le communal des impôts. Cependant, les difficultés de gestion de notre intercommunalité et son train de vie, cumulés au contexte économique et énergétique international, font apparaître de véritables craintes pour l'avenir aux élus juvisiens quant au maintien du service public. Madame le Maire a rappelé que le rôle de l'EPT est majeur dans notre quotidien en soulignant la liste des compétences déléguées à l'intercommunalité (voirie, réseaux, gestion des déchets, éclairage public, équipements culturels et sportifs, centre de supervision urbain...). Pour exemple, la Ville de Juvisy verse plus de 4 millions d'euros (soit 15% du budget communal) à l'EPT au titre du Fonds de Compensation des Charges Transférées (FCCT).

Sujets spécifiques :

Assainissement Albert Sarraut / Gabriel Péri

Un technicien de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a présenté les opérations visant à solutionner les problèmes de remontées d'eaux usées chez les habitants dans le secteur de la rue Albert Sarraut et l'avenue Gabriel Péri. Une sonde a été installée au niveau du 7 rue Albert Sarraut afin d'envoyer un message en temps réel au service assainissement en cas de trop-plein.

Bassin de rétention de l'avenue Séverine

Les habitants du secteur de l'avenue Séverine sont victimes d'inondations en cas de fortes pluies du fait de la vétusté du collecteur d'eaux pluviales. Le technicien de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a expliqué que réhabilitation complète du bassin serait trop coûteuse, mais que des opérations de pompage plus régulières seraient mises à l'étude. En outre, il s'est engagé à organiser une réunion sur site début 2023 avec habitants et les services techniques municipaux. Enfin, il a été signifié à l'assistance que des subventions étaient accordées par l'EPT aux administrés désirant mettre en conformité leur habitation pour collecter les eaux pluviales (www.grandorlyseinebievre.fr)

Sujets divers :

Vente du collectif Jaurès

Un petit nombre d'habitants ont voulu revenir sur la polémique relative à la vente du collectif Jean Jaurès votées par la majorité municipale au conseil municipal du 29 septembre. Madame le Maire a dénoncé l'agitation des peurs et la tentative de manipulation politique quant à ce sujet. Elle a également rappelé que le contexte économique actuel imposait à la Ville de trouver des fonds que la vente d'un petit immeuble inutilisable dans l'état actuel des choses en tant qu'établissement recevant du public s'avérait tout à fait pertinente. Rappelons que cette vente concerne un projet de rénovation de l'immeuble existant pour créer 12 logements et non de construction.